

iDealing^{com}

Dossier de presse

iDealing France

Ana HERCE
121 avenue des Champs Elysées
75008, Paris
T. 01 73 02 67 62
M. 06 46 44 34 11
F. 01 72 71 85 99
www.idealing.com
ana.herce@idealing.com

Relations Publics - Ligaris

Emmanuel BACHELLERIE/Ethel GABILLON
41 rue Greneta
75002, Paris
T. 01 53 00 73 60/73 65
M. 06 07 40 67 68
F. 01 53 00 73 30
www.ligaris.eu
e.bachelierie@ligaris.eu/e.gabillon@ligaris.eu

Un courtier britannique se lance en France en offrant des transactions gratuites pendant un an

Après presque douze années de prospérité en Grande Bretagne, iDealing a choisi la France pour le lancement de son expansion européenne, en offrant ce qui est sans doute la promotion la plus ambitieuse du marché du courtage de détail français : des transactions exemptes de commission pendant une année complète.

Ce n'est pas la première fois qu'iDealing s'attaque à la concurrence en place grâce à une campagne de prix offensifs. Lors de son lancement en 2000, iDealing a été salué par la presse comme étant le courtier le moins cher du Royaume-Uni, et reconnu pour avoir initié une guerre des prix qui a vu la commission moyenne de courtage diminuer de plus au moins 35 % dans les premières années suivant son lancement.

iDealing envisage d'avoir le même effet et le même succès, ici en France. En plus d'offrir des transactions gratuites pendant un an, le courtier prend également en charge *tous* les frais de transfert de comptes vers iDealing.

« Demandez à un investisseur actif s'il veut transférer son activité chez un courtier ayant les commissions les moins élevées et il vous répondra : "Probablement". Dites-lui que le courtier lui paiera ses frais de transfert et lui permettra de faire des transactions gratuitement pendant un an et il devrait aussi vous répondre : "Avant le déjeuner" » explique Lee Foster Bowman, fondateur et CEO. « Nous espérons récupérer 4 % de parts de marché en 4 ans. »

L'offre de transactions gratuites, proposée pendant un an par iDealing, est ouverte aux résidents français habitant en France, et ouvrant leurs comptes avant la fin du mois de mai 2012. *

M. Bowman a fondé cette entreprise après neuf années d'expérience durant lesquelles il s'est occupé des transactions de produits dérivés pour Barclays, BankersTrust, et Deutschebank.

Contrairement à beaucoup de courtiers en ligne en France, iDealing développe tous ses systèmes en interne. C'est la principale raison pour laquelle ce courtier peut offrir à ses clients des prix systématiquement plus bas. « Nous sommes à la fois courtier en ligne, mais aussi société informatique » explique M. Bowman.

iDealing offre des transactions sur les actions, les obligations, les contrats financiers à terme, les options, les fonds indiciels (ETF), les contrats de différence (CFD), les fonds et les devises. Ses contrats de différence sont fournis totalement en interne, contrairement à beaucoup de courtiers français qui offrent uniquement le service générique d'un autre fournisseur de contrats de différence.

Après une année de transactions gratuites, les clients d'iDealing profiteront de ce qui est actuellement le tarif de commission le plus bas des cinq courtiers les plus réputés en France [Voir annexe]. Une analyse des « tarifs sans pénalité » (les tarifs ne pénalisant pas les clients qui n'effectuent pas de transactions) démontre que les coûts de transactions chez iDealing seraient moins élevés d'environ 66 % par rapport à Boursorama, Cortal Consors ou encore Fortunéo.

* Offre valable uniquement pour les citoyens français (personnes physiques) résidant en France. iDealing.com Ltd (Siège Social : Quadrant House, 4 Thomas More Square, Londres E1W 1YW, Royaume-Uni) #03722932. Autorisée et régulée par la FSA (Financial Services Authority) #191660, l'AMF et l'ACP (Banque de France) #73386SL.

Une comparaison des commissions annuelles d'iDealing par rapport au Top 3 des courtiers en France

Montant Moyen de l'Ordre : 7680 EUR*

Ordres Exécutés par An : 10.8 ordres**

La portion d'iDealing dans le Tarif Concurrentiel	Commission Totale Annuelle (EUR)	Courtier	Tarif	Conditions appliquées ?	% de Commission	Minimum par Ordre
	59,40	iDealing	iDealing	No	0,05%	5,5
35,48%	167,40	Fortunéo	"Éco"	Oui	0,18%	15,5
33,03%	179,82	Boursorama	"Trader"	Oui	0,22%	16,65
32,55%	182,48	Cortal Consors	"Pack Pro Active Trading"	Oui	0,22%	15,3
23,87%	248,83	Fortunéo	"Petit Ordre"	Oui	0,30%	4,9
18,36%	323,48	Cortal Consors	"Special Petits Ordres"	Oui	0,39%	1,95
14,92%	398,13	Boursorama	"Classic"	Oui	0,48%	5,5
13,02%	456,19	Cortal Consors	"Cortal Consors Trading"	Oui	0,55%	4,45
11,94%	497,66	Boursorama	"Découverte"	No	0,60%	1,99

* Source: Euronext

** Source: L'Association de l'Economie Numérique

Commentaires :

Le « Trader Hypothétique Moyen » est défini comme quelqu'un qui exécute un nombre moyen d'ordres par an à un montant moyen.

La majorité des tarifs offerts par le Top 3 des courtiers sont « avec conditions » qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner des pénalités (une condition, par exemple, est exprimée par un nombre minimum de transactions ou un encours minimum de portefeuille). Les tarifs qui nécessitent plus de 12 trades par an, ou qui exigent un solde minimum du portefeuille de 40,000 €, ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

Lors de la comparaison des tarifs du tableau qui sont « avec conditions », les coûts de transactions d'iDealing sont considérablement moins chers pour le «Trader Hypothétique Moyen. »

Appart le tarif d'iDealing, il n'y a qu'un seul autre tarif (Boursorama - "Découverte") qui est « sans conditions ». Pour un « Trader Hypothétique Moyen », les coûts d'iDealing sont 88% moins chers que ce tarif de Boursorama.

Conclusion : L'arrivée d'iDealing en France poussera certainement les commissions appliquées dans le marché à la baisse et ainsi réduira la part de marché des courtiers dominants.

Entretien avec Lee Foster Bowman, Fondateur et CEO d'iDealing

Q : « Pourquoi avoir attendu 11 ans pour vous lancer en France ? »

R : « Il se trouve qu'à l'époque de son lancement, iDealing était l'un des rares courtiers indépendants du Royaume-Uni. Tous nos concurrents de taille appartenaient à des banques et nous avons dû concentrer tous nos efforts et toutes nos ressources sur un seul marché pour pouvoir y être les meilleurs. Cette stratégie a été une réussite et, à ce jour, iDealing reste l'un des rares courtiers indépendants au Royaume-Uni. L'instauration de la directive MiFID fin 2007 a modifié l'environnement réglementaire : il est maintenant possible d'entrer sur de nouveaux marchés en Europe sans constituer une toute nouvelle société. Simultanément, ayant travaillé au Royaume-Uni pendant 8 ans, nous étions prêts à trouver de nouveaux défis et de nouvelles opportunités de croissance. Nous avons donc commencé à explorer les possibilités d'expansion vers l'Europe continentale et la réponse nous est apparue évidente : « la France ». Nous avons obtenu l'autorisation réglementaire pour l'hexagone en 2010, ainsi que l'adhésion à la Bourse française, et comme nous développons tous nos systèmes en interne, nous avons passé 18 mois à créer tous nos systèmes français. Nous sommes désormais prêts. »

Q : « Pourquoi avez-vous choisi la France ? »

R : « Tout d'abord, nous avons décidé que nous n'étions intéressés que par les pays de la zone Euro. Nous avons ensuite analysé le niveau de concurrence et la tarification, ainsi que les clients, sur chacun des grands marchés européens. En France, nous avons constaté que les investisseurs en ligne étaient très sophistiqués (en fait, plus sophistiqués que les investisseurs du Royaume-Uni), préférant prendre leurs décisions d'investissement eux-mêmes et culturellement très ouverts aux nouvelles technologies. De plus, les courtiers existants en France affichaient des tarifs extrêmement élevés ! Nous savions que nous pourrions y devenir l'offre la plus agressive en termes de prix, avec une plateforme de transactions dépassant les attentes du marché. »

Q : « Quelle est votre vision des bourses européennes ? »

R : « Le marché de leurs services deviendra de plus en plus concurrentiel. Ces services sont des marchandises et plusieurs bourses ne survivront pas sans posséder et exploiter également une chambre de compensation. Il y a 30 ans, pour effectuer une transaction, une personne criait un ordre à une autre personne. Aujourd'hui, la transaction se produit lorsqu'un ordinateur reçoit deux messages électroniques. Cette application informatique n'est ni difficile à créer ni compliquée à utiliser et, par conséquent, il existe peu de barrières à l'entrée. Il est logique que le processus de compensation soit effectué par le même système informatique. Dans dix ans, toutes les grandes bourses européennes seront également des chambres de compensation. »

Q : « Pourquoi investir dans La Bourse ? »

R : « C'est très simple : Regardez les taux d'intérêt. Les « taux d'intérêt réels » (intérêt moins inflation) sont au plus bas depuis des dizaines d'années. Vous pourriez placer votre argent dans une banque et obtenir à peine 2 ou 3 % ou acheter de l'or qui ne rapporte rien, ou investir sur le marché immobilier qui est toujours ajusté à la baisse. Ou alors, vous pouvez décider d'investir dans des sociétés en activité qui affichent un ratio bénéfice/cours de 10 à 12 % et offrent *en plus* des perspectives de croissance. Pour moi c'est une décision très facile : j'achète des actions de sociétés. »

iDealing^{com}